

Session des 30-31 mai & 1^{er} juin 2012

Point 4 de l'ordre du jour

Rapporteur : Marcel GRIGNARD

APPROBATION DES COMPTES 2011

Sommaire

<i>I - Rapport des Commissaires aux comptes</i>	_____	<i>page 2</i>
<i>II - Bilan Actif</i>	_____	<i>page 4</i>
<i>III - Bilan Passif</i>	_____	<i>page 5</i>
<i>IV - Compte de résultat</i>	_____	<i>page 6</i>
<i>V - Annexe</i>	_____	<i>page 8</i>

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 2.510.460

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, Place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Confédération Française Démocratique du Travail C.F.D.T.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres du Conseil National,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le bureau national, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat C.F.D.T., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau national. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2011 comprennent :

- des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et des valeurs mobilières de placement, comme exposé dans les notes 2.1.1., 2.1.6. et 2.1.9. de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les règles d'évaluation de ces actifs à la clôture de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation, nous avons vérifié le respect des règles comptables retenues pour l'évaluation de ces actifs ;
- des provisions relatives à la Caisse Nationale d'Action Syndicale couvrant les sommes que la C.F.D.T. est susceptible de payer au titre de la couverture juridique qu'elle assure auprès de ses adhérents, comme exposé dans la note 2.2.2.2. de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base des informations disponibles, les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents présentés aux membres du conseil national sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 24 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Catherine Sabouret

ERNST & YOUNG et Autres



Isabelle Tracq-Sergeissen

CFDT - CONFEDERATION		Exercice clos le : 31/12/2011		
BILAN ACTIF				
	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais d'établissement				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	68 204 124	13 177 559	55 026 565	53 873 404
Terrains	11 716 906		11 716 906	11 716 906
Constructions	45 436 659	10 576 549	34 860 111	37 781 274
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 179 541	2 373 751	2 805 789	3 201 005
Autres	723 543	227 259	496 284	281 478
Immobilisations corporelles en cours	5 147 475		5 147 475	892 740
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	251 328 898	7 416 981	243 911 917	236 894 529
Participations	549 592	286 000	263 592	522 597
Créances rattachées à des participations	29 523 117		29 523 117	29 585 866
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	218 817 137	7 093 250	211 723 887	204 818 102
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 437 909	37 731	2 400 178	1 966 820
Autres	1 143		1 143	1 143
TOTAL (I)	319 533 022	20 594 540	298 938 482	290 767 933
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	4 052		4 052	
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 052		4 052	
Avances et acomptes versés sur commandes	423 333		423 333	43 230
Créances	17 887 279	405 863	17 481 416	21 795 480
Créances usagers et comptes rattachés	341 373		341 373	275 016
Autres	17 545 906	405 863	17 140 043	21 520 464
Valeurs mobilières de placement	27 858 757	-	27 858 757	22 541 899
Autres titres	27 858 757		27 858 757	22 541 899
Instruments de trésorerie	-		-	-
Disponibilités	2 487 505		2 487 505	12 202 216
Charges constatées d'avance	165 404		165 404	219 495
TOTAL (II)	48 826 329	405 863	48 420 466	56 802 319
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-		-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	-		-	-
TOTAL (I+II)	368 359 351	21 000 403	347 358 948	347 570 251
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
- acceptés par les organes statutairement compétents			-	-
- autorisés par l'organisme de tutelle			-	-
Dons en nature restant à vendre			-	-

BILAN PASSIF

	31/12/2011	31/12/2010
	Net	Net
FONDS SYNDICAUX		
FONDS PROPRES		
Réserves	305 417 847	301 363 833
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 958 270	4 054 014
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds propres avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	308 376 116	305 417 847
PROVISIONS		
Provisions pour risques	811 317	260 000
Provisions pour charges	10 873 631	11 737 025
FONDS DEDIES		
Sur contributions publiques de financement		
Sur autres ressources	614 950	514 939
TOTAL (II)	12 299 898	12 511 964
DETTES		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 471 741	3 415 424
Dettes fiscales et sociales	43 687	55 708
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 568 821	26 013 227
Produits constatés d'avance (1)	598 685	156 081
TOTAL (III)	26 682 933	29 640 440
Ecart de conversion Passif (IV)	-	0
TOTAL (I+II+III+IV)	347 358 948	347 570 251
(1) dont à plus d'un an		
dont à moins d'un an	598 685	156 081
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	-	0
(3) emprunts participatifs	-	0
ENGAGEMENTS DONNES	-	0

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue (services)	2 034 505	2 009 323
Montant net du chiffre d'affaires	2 034 505	2 009 323
Subventions - Contributions	15 476 890	15 397 925 (1)
Reprises sur dépréciations, sur provisions et amort. et transferts de charges	2 384 261	2 414 940
Cotisations	14 651 666	14 177 080
Autres produits (1)	1 574 577	1 319 668
TOTAL (I)	36 121 899	35 318 935
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises : Achats		
Variation de stocks		
Matières premières et autres approvisionnements : Achats		
Variation de stocks	-4 052	
Autres achats et charges externes *	20 151 504	18 151 413
Impôts, taxes et versements assimilés	600 915	493 089
Salaires et traitements	106 616	378 587
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 529 254	4 419 442
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 213 732	2 016 543
Subventions accordées par l'organisation syndicale	1 258 794	2 001 553
Autres charges	7 103 249	6 163 203 (1)
TOTAL(II)	35 960 013	33 623 830
* Y compris redevance de crédit bail mobilier	-	-
* Y compris redevance de crédit bail immobilier	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	161 887	1 695 105
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré (III)	1 281 481	1 366 653
Déficit ou excédent transféré (IV)	1 214 411	784 037

(1) Dont :

Dons	-	-
Legs et donations	-	-
Produits liés à des financements réglementaires	-	-
Ventes de dons en nature	-	-

(1) Sur le montant de 15.477 k€ ("Subventions-Contributions"), un total de 6.049 k€ ("Autres charges") est reversé à des organisations affiliées.

CFDT - CONFEDERATION		Exercice clos le : 31/12/2011	
COMPTE DE RESULTAT			
	31/12/2011	31/12/2010	
Produits financiers			
De participations	1 178 101	1 258 553	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	24 280	185 459	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges financières	0	184 266	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	359 487	599 948	
TOTAL (V)	1 561 868	2 228 225	
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 335 203	593 458	
Intérêts et charges assimilées	0	26 215	
Différences négatives de change	0	39	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (VI)	6 335 203	619 712	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 773 335	1 608 514	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-4 544 379	3 886 234	
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	834 457	303 303	
Sur opérations en capital	40 386 349	24 058 237	(2)
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges exceptionnelles	85 446	9 756 571	
TOTAL (VII)	41 306 251	34 118 110	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	194 347	10 183 569	
Sur opérations en capital	33 431 532	23 504 542	(2)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 568	147 261	
TOTAL (VIII)	33 656 447	33 835 371	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 649 804	282 739	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les sociétés (X)	47 144	45 006	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)	241 456	244 094	
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XII)	341 467	314 047	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+XI)	(2) 80 725 699	73 276 017	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+X+X+XII)	(2) 77 767 429	69 222 003	
EXCEDENT OU DEFICIT (XIII-XIV)	2 958 270	4 054 014	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat	-	-	
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature	-	-	
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			
Participation aux événements récurrents pluriannuels	-550 000	450 000	

(2) La différence entre le montant des produits (40 386 k€) et le montant des valeurs nettes comptables des titres sortis (33 427 k€) génère un excédent de 6 959 k€ (contre 1 078 k€ en 2010)

Sommaire de l'annexe

	Page
1 Faits majeurs de l'exercice	9
1.1 Evénements principaux de l'exercice	9
1.2 Principes, règles et Méthodes comptables	9
1.2.1 Présentation des comptes	9
1.2.2 Méthode générale	9
2 Informations relatives au bilan	10
2.1 Actif	10
2.1.1 Tableau des immobilisations	10
2.1.2 Tableau des immobilisations et dépréciations	10
2.1.3 Immobilisations incorporelles	10
2.1.4 Immobilisations corporelles	10
2.1.5 Principaux mouvements	11
2.1.5.1 Méthode d'amortissement	11
2.1.6 Immobilisations financières	11
2.1.6.1 Liste des filiales et des participations	12
2.1.6.2 Créances rattachées à des participations	12
2.1.6.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	12
2.1.6.4 Autres titres immobilisés	13
2.1.7 Créances	13
2.1.8 Produits à recevoir	13
2.1.9 Valeurs mobilières de placement	13
2.1.10 Charges constatées d'avance	14
2.2 Passif	14
2.2.1 Fonds syndicaux	14
2.2.2 Provisions pour risques et charges	14
2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges	14
2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges	15
2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi	16
2.2.4 Etat des dettes	16
2.2.5 Charges à payer	17
2.2.6 Produits constatés d'avance	17
3 Informations relatives au compte de résultat	18
3.1 Tableau de détermination des ressources	18
3.1.1 Fait générateur des cotisations	18
3.1.2 Contributions publiques de financement	19
3.2 Ventilation de l'effectif moyen	19
3.3 Contributions volontaires en nature	19
3.4 Autres informations sur le compte de résultat	19
3.4.1 Autres achats et charges externes	19
3.4.2 Reprises de provisions & transferts de charges – Autres produits	20
3.4.3 Quotes-parts de résultats de GIE	20
3.4.4 Résultat financier	20
3.4.5 Résultat exceptionnel	20
4 Autres informations	21
4.1 Engagements hors bilan	21
4.1.1 Engagements financiers	21
4.2 Consolidation	21
4.2.1 Comptes consolidés	21

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La confédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au 1er janvier 2011	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	62 525	5 686	7	68 204
Immobilisations financières	237 976	48 855	35 502	251 329
TOTAL	300 501	54 541	35 509	319 533

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond pour l'essentiel à des travaux et équipements, soit en cours d'immobilisations au 31 décembre (extension de l'immeuble « Belleville » inauguré en janvier 2012), soit à la rénovation de la « cafétéria » de l'immeuble « Bolivar » (mise en service en septembre 2011).

Le montant net d'augmentation des immobilisations financières est de 13.353 K€ (dont 12.955 k€ de Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP)).

2.1.2 Tableau des amortissements et dépréciations

Rubriques	Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier 2011	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	8 651	4 529	3	13 177
Immobilisations financières	1 082	6 335	0	7 417
TOTAL	9 733	10 864	3	20 594

2.1.3 Immobilisations incorporelles

La confédération a développé un logiciel de gestion des syndicats « Gessy » qu'elle met à la disposition exclusive des syndicats affiliés à la CFDT.

Ce logiciel n'est pas valorisé dans les comptes.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurant au bilan arrêté au 1^{er} janvier 2009 (terrains et immeubles) avaient été valorisées sur la base d'une expertise immobilière pour les comptes de l'exercice 2009.

Les autres immobilisations corporelles ont été évaluées selon leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

Les immobilisations corporelles acquises en 2011 sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.5 Principaux mouvements

Les éléments constituant les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2011 sont rappelés en 2.1.1. Il est à noter que des travaux étaient déjà inscrits dans les comptes de l'exercice 2010 notamment représentés par :

- Des travaux en cours sur l'extension de l'immeuble « Belleville », inscrits au 1^{er} janvier 2011, augmentés d'investissements intervenus au cours des exercices précédents, et non achevés à la clôture.

2.1.5.1 Méthode d'amortissement

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Gros œuvres	Linéaire	de 24 à 31 ans
Façades étanchéité...	Linéaire	5 ans
CVC, électricité...	Linéaire	de 5 à 8 ans
Installations, aménagements	Linéaire	de 6 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	de 5 à 10 ans

Pour les postes « Installations, aménagements », « Matériel et outillage » et « Matériel de bureau », la durée d'amortissement des biens figurant au bilan arrêté au 1er janvier 2009 (valorisation sur expertise) a été ramenée à une durée correspondant à la période initiale de leur amortissement.

2.1.6 Immobilisations financières

La Confédération réalise des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, SICAV monétaires, titres de participation.

Les mouvements 2011 sur les immobilisations financières et sur les valeurs mobilières de placement sont évalués à leur coût historique.

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre 2011 en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

2.1.6.1 Liste des filiales et des participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.
Aucune dépréciation n'a été enregistrée en 2011.
Il n'y a pas eu de mouvement significatif en cours d'année.

Sociétés	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la CFDT et non remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice	
			Brute	Nette					
Filiales (+ 50 %)	SCI Loire-Jaurès	566	1	15	15	8 199	1 224	551	592
	SCI Flandre-Jaurès	488	1	15	15	4 404	865	473	471
	SCI Rebuffat-Jaurès	179	1	2	2	16 920	1 424	177	115
Participations (10 à 50 %)	néant								

2.1.6.2 Créances rattachées à des participations :

Elles correspondent aux créances identifiées sur les trois SCI (Loire-Jaurès, Flandre-Jaurès et Rebuffat-Jaurès).

2.1.6.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (Tiap)

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille pour un montant de 218.817 k€ correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves. Ces titres sont immobilisés bien qu'ils soient composés en partie par des valeurs mobilières de placement.

Une dépréciation nette a été constatée au 31 décembre 2011 à hauteur de 7.093 k€.

Exercice 2011	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable
Fractions du portefeuille évaluées :						
• Au coût de revient	205 862	204 818		218 817	211 724	
• Au cours de bourse			233 077			228 806
• D'après la situation nette						
• D'après la situation nette réestimée						
• D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
• D'après la valeur de souscription (titres libérées)						7 036
Valeur estimative du portefeuille	205 862	204 818	233 077	218 817	211 724	235 842

2.1.6.4 Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont essentiellement constitués par :

- 4.550 titres de la SAS Vigeo (dont 650 titres acquis en 2011), sur 174.951 actions de 100 € composant son capital.

Une dépréciation a été enregistrée en 2011 sur ces titres (286 k€).

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>Créance de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	29 523		29 523
Prêts (1)	2 438	289	2 149
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances usagers et comptes rattachés	341	341	
Autres créances	17 546	17 546	
Charges constatées d'avance	165	165	
Total	50 013	18 341	31 672
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	701		
Prêts récupérés en cours d'exercice	267		

2.1.8 Produits à recevoir

Ils sont constitués principalement par :

- Cotisations à recevoir : 7.208 k€
- Subventions et contributions à recevoir : 2.756 k€
- Autres produits à recevoir : 43 k€

2.1.9 Valeurs mobilières de placement

Les mouvements 2011 sur les valeurs mobilières de placement sont évalués au coût unitaire moyen pondéré pour les cessions et au coût d'achat pour les acquisitions.

Des dépréciations sont constatées en fin d'exercice en cas de moins-value latente. Au 31 décembre 2011, aucune dépréciation n'a été constatée.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

Conformément à la règle établie lors des exercices précédents, il est rappelé que des titres s'assimilant à des valeurs mobilières de placement sont inscrits en Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) ; en effet, ils correspondent à des placements à long terme assurant la gestion patrimoniale des réserves.

2.1.10 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance (165 k€) correspondent à des charges d'exploitation de l'exercice, et sont composées de :

- Contrats de maintenance :	6 k€
- Documentations :	136 k€
- Déplacements et Séjours	8 k€
- Divers :	14 k€

2.2 Passif

2.2.1 Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Libellé	Solde au 1 ^{er} janvier 2011	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds syndicaux				
Réserves générales	158 261	1 294	114	159 441
Réserve affectée Caisse Nationale d'Action Syndicale	137 903	3 535	294	141 144
Autres réserves affectées	2 999	84		3 083
Réserve affectée événements pluriannuels (1)	2 200	550	1 000	1 750
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	4 054	2 958	4 054	2 958
Autres fonds syndicaux	0			0
Total	305 418	8 421	5 462	308 376

(1) Pour assurer le financement des événements récurrents et significatifs dont la fréquence est supérieure à un an (congrès et élections prud'homales), la confédération a constitué une réserve s'élevant à 1.750 k€ qui doit augmenter en 2012, lors de la décision d'affectation du résultat 2011.

En pied de compte de résultat figure cette part du résultat de l'exercice 2011 qui sera affectée à cette réserve, soit 550 k€.

Pour mémoire, il est précisé qu'un montant de 1.000 k€ a été repris en 2011 sur la réserve cumulée figurant au bilan du 31 décembre 2010 (à l'occasion de l'affectation du résultat 2010), pour contribution au financement du congrès de la CFDT qui s'est tenu en 2010.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au 1 ^{er} janvier 2011	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : utilisations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	1 090			279	811
Provisions pour charges	10 907	1 900	1 933		10 874
Total	11 997	1 900	1 933	279	11 685

2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques comprennent :

- Provision pour litiges : 68 k€
- Provision pour charges financières* : 743 k€

* Les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles CFDT ont la possibilité de confier à la Confédération tout ou partie de leur trésorerie liée à leurs réserves, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations, à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à une valeur « linéarisée ».

Au 31 décembre 2011, des plus-values financières latentes (différence entre la valeur historique et la valeur sur le marché des titres détenus) sont constatées sur le portefeuille global détenu par la Confédération. Si les organisations demandaient le remboursement de leurs parts à la Confédération au 31 décembre 2011, elles appréhenderaient une partie de ces plus-values latentes.

La Confédération constate donc, à la clôture de l'exercice, une provision pour charges financières, correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrite au passif du bilan de la Confédération, et la valeur du montant que la Confédération aurait dû reverser aux organisations si elles avaient sollicité un remboursement au 31 décembre 2011.

Les provisions pour charges se rapportent essentiellement aux :

- Provision de la Caisse Nationale d'Action Syndicale* : 8.314 k€

* Elle est représentative des sommes que la Confédération est susceptible de payer au titre de la couverture juridique assurée aux adhérents de la CFDT.

- Provision relative aux engagements pris en matière de retraite et engagements similaires* : 2.559 k€

* L'ensemble du personnel est soit rémunéré par le GIE Belleville soit mis à disposition. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE Belleville et GIE Villette (structures liées), font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Suivant l'application des textes conventionnels (distincts pour le secrétariat confédéral et pour le secrétariat administratif), les prestations futures découlent de :

- L'ancienneté à la date de l'évaluation,
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite,
- Les droits tels que définis,
- Les conditions du départ en retraite,
- Le facteur d'actualisation,
- La probabilité de paiement de la prestation (maintien du salarié dans l'organisation jusqu'à l'âge de son départ en retraite).

Le taux d'actualisation utilisé est de : 4,60% (basé sur un taux publié par l'Institut des Actuaire). Le taux d'évolution des rémunérations est de : 1,9% par an.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi

Ressources	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
Conventions diverses	1 004	515	242	341	614
Total	1 004	515	242	341	614

En conformité avec le règlement CRC 2009-10, a été appliquée la disposition stipulant une inscription en « Engagements à réaliser » de montants affectés à des actions définies, repris au cours des années ultérieures en fonction de leur utilisation.

2.2.4 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunt (2) et dette auprès des établissements de crédit dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine	0	0		
Emprunt et dettes financières divers	0			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 472	4 472		
Dettes fiscales et sociales	44	44		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (1)	21 569	11 803		9 766
Produits constatés d'avance	599	599		
TOTAL	26 684	19 918	0	9 766
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(1) Le montant des autres dettes correspond pour 11.803 k€ à des dettes d'exploitation (dont 1.499 k€ à des structures liées et 9.646 k€ à des structures affiliées) ; par ailleurs, le montant de 9.766 k€ correspond à des dettes envers des Fédérations et Unions Régionales Interprofessionnelles.

En effet, les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles ont la possibilité de confier tout ou partie de leur trésorerie à la Confédération, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte. La dette figurant au bilan pour 9.766 k€ représente les fonds confiés par les organisations à la Confédération, en valeur historique et se rapportant à une partie de leurs réserves.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à la valeur « linéarisée ».

Une provision pour charges financières (743 k€) a été constatée dans les comptes de la Confédération au 31 décembre 2011 correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrite au passif du bilan de la Confédération, et la valeur du montant que la Confédération aurait dû rembourser aux organisations si elles l'avaient demandé au 31 décembre 2011.

2.2.5 Charges à payer

Les charges à payer correspondent à des charges d'exploitation :

- Factures non parvenues :	1 876 k€
- Diverses charges d'exploitation :	222 k€
- Contributions à verser aux organisations Cfdt :	2 583 k€

2.2.6 Produits constatés d'avance

Le montant des produits constatés d'avance est de 598 k€.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Tableau de détermination des ressources

Cotisations reçues (1)	14 652
« - » reversement de cotisations à des syndicats visés à l'article L.2135-1	0
« + » subventions-contributions reçues (2)	15 477
« - » reversement subventions-contributions à des organisations affiliées (2)	-6 049
« + » autres produits d'exploitation perçus	3 609
« + » produits financiers perçus	1 561
TOTAL	29 250

(1) Le montant des cotisations représente la part de la cotisation perçue par la Confédération pour ses seules activités. La part de la cotisation concernant l'activité « Information » est directement perçue par le GIE Cfdt-Presse, pour 7.100 k€. Cette part ne figure donc pas dans les comptes de la Confédération et le montant des cotisations relevant des activités gérées par la Confédération s'établit ainsi pour 2011 à un total de 21.752 k€.

Ces parts relèvent de la centralisation de la collecte totale par le « Service Central de Perception et Ventilation des Cotisations » (SCPVC) des organisations affiliées à la Cfdt, s'élevant à un montant de 80.089 k€ pour l'exercice 2011.

(2) La somme de 15 477 k€ est constituée par des ressources issues de :

- Conventions pour mener des actions spécifiques aux organisations syndicales : 7 177 k€
- Participation et actions effectuées dans le cadre d'organismes paritaires : 7 185 k€
- Conventions de partenariat : 1 115 k€

La Confédération reverse une partie de ces ressources aux organisations affiliées qui contribuent à la réalisation des actions financées. De ce fait, l'analyse du poste « subventions-contributions » (15 477 k€) n'est pertinente que si l'on tient compte de 6.049 k€ de reversements, ramenant le montant de ressources nettes à 9.428 k€.

3.1.1 Fait générateur des cotisations

Le versement des cotisations est comptabilisé selon le principe édicté par la « Charte financière » régissant la répartition des cotisations entre structures affiliées à la Cfdt.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures Cfdt des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

3.1.2 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2011, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Les collaborateurs administratifs et permanents syndicaux qui composent le personnel de la Confédération sont régis par des statuts différents, selon la distinction suivante :

Catégories	Personnel facturé par le GIE Belleville *	Personnel mis à disposition
Secrétariat admin. & technique	70	1
Secrétariat confédéral	69	27
TOTAL	139	28

* Le GIE Belleville facture par ailleurs du personnel aux associations contrôlées par la Confédération et entrant dans le périmètre de consolidation.

3.3 Contributions volontaires en nature

La Confédération Cfdt se réfère aux dispositions de l'article 4 du règlement CRC n° 2009-10 (Annexe) définissant le « Traitement des contributions en nature », effectuées à titre gratuit.

Les contributions volontaires en nature sont exclusivement constituées par des mises à disposition de permanents syndicaux ; leur durée de fonction au sein de la Confédération, renouvelable, correspond généralement à un mandat relevant du Congrès confédéral qui se tient tous les quatre ans.

Le nombre de personnes mises à disposition est de 28 en 2011. Ces personnels sont issus essentiellement de fonctions publiques.

Les indications émanant des entités tierces concernées permettent à la Confédération d'appréhender la valorisation de ces contributions, à savoir 2.207 k€ pour l'exercice 2011.

3.4 Autres informations sur le compte de résultat

3.4.1 Autres achats et charges externes

Le montant de la facturation émanant du GIE-Belleville s'établit pour l'exercice à un montant de 9.635 k€ - Personnel refacturé - (figurant sur le poste « autres achats et charges externes » du compte de résultat).

Cette facturation représente 48% du poste « Autres achats et charges externes » s'élevant au total à 20.151 k€, dont les autres principales prestations sont :

- Prestations juridiques	1.416 k€
- Prestations informatiques	1.137 k€
- Charges d'occupation des locaux	915 k€
- Frais de réunions et missions	1.931 k€
- Coûts de maintenance et assurance	401 k€
- Etudes et documentations	1.168 k€
- Divers honoraires	702 k€

3.4.2 Reprises de provisions et transferts de charges - Autres produits :

Figure sur ce poste un montant de 1.933 k€ de reprises de provisions relatives à des dossiers juridiques instruits par la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) et réglés durant l'exercice 2011.

Les transferts de charges concernent principalement des « refacturations » faites à des structures associées (Gie ou associations) pour un montant de 172 k€.

Le montant des autres produits (1.576 k€) est essentiellement constitué d'une part de facturations diverses sur des conventions contractées avec des structures associées ou affiliées, ainsi qu'avec des partenaires externes, et d'autre part de versements liés à la délégation des membres Cfdt siégeant au C.E.S.E. (Conseil Economique Social et Environnemental).

3.4.3 Quotes-parts de résultats de GIE :

Ces quotes-parts, comptabilisées en excédent (1.281 k€) ou en déficit (1.214 k€), sont issues de deux groupements d'intérêt économique gérant, pour la Confédération et ses structures associées, des fonctions opérationnelles mutualisées, organisées par « métiers » (moyens généraux, informatique, presse, site internet, diffusion de revues et matériel syndical...).

3.4.4 Résultat financier :

D'un montant de -4.773 k€, il se décompose comme suit :

- Revenus de SCI ou de placements (VMP)	1.537 k€
- Provisions sur portefeuille TIAP (Moins Values latentes)	-6 335 k€
- Net de charges ou produits financiers divers	25 k€

3.4.5 Résultat exceptionnel :

Les éléments essentiels qui le composent, pour 7.650 k€ en net, sont les suivants :

- Plus-values des mouvements sur le portefeuille TIAP	6.959 k€
- Reprise de provision exceptionnelle sur éléments passés en perte	85 k€
- Dotation aux provisions sur créance d'association liée	- 31 k€
- Régularisation sur cotisations 2009 et antérieures	240 k€
- Liquidités et régularisations sur portefeuille des titres immobilisés	414 k€
- Net de produits et charges divers	-17 k€

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan

4.1.1 Engagements financiers :

*La Confédération s'est portée caution pour garantir, jusqu'à hauteur respectivement de 105 k€ et de 956 k€, deux prêts accordés par des banques à deux entités tierces.

Les termes de ces engagements sont fixés respectivement aux 5 mai 2015 et 6 mars 2016.

*Des contrats de placement de fonds ont été souscrits par la Confédération, dans le cadre de sa gestion du portefeuille de titres immobilisés, pour un engagement total de 11.000 k€. Les parts de ces fonds sont appelées progressivement par le gérant du fonds.

Au 31 décembre 2011, un montant de 7.588 k€ a été appelé au titre de ces contrats et figure à l'actif du bilan. La partie non libérée de ces engagements s'élève à 3.412 k€.

4.2 Consolidation

4.2.1 Comptes consolidés

Les comptes sociaux 2011 de la Confédération sont intégrés dans un ensemble consolidé « Confédération Cfdt » dont elle est l'entité consolidante.

Le périmètre de cette consolidation inclut des entités contrôlées à 100% par la Confédération (Groupements d'intérêt économique, Sociétés civiles immobilières, Associations loi 1901 et une EURL).